



Enjeux d'intégration des étudiants internationaux à l'Université Laval

Mémoire présenté par l'Association des étudiantes et étudiants de
Laval inscrits aux études supérieures (ÆLIÉS)

Janvier 2016

Réalisé par Alexandre Boutet-Dorval, attaché à la recherche et Josianne Grenier, attachée à l'exécutif, sous la supervision d'Ariane Keck, vice-présidente aux études et à la recherche.

Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (ÆLIÉS)
Maison Marie-Sirois
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
Tél. : 418 656-7190
Télec. : 418 656-2069
www.aelies.ulaval.ca

Table des matières

Introduction.....	4
Méthodologie	5
Revue de la littérature.....	6
La notion d'étudiant international	6
Intérêt pour les pays hôtes.....	7
Enjeux culturels	8
Enjeux linguistiques.....	9
Enjeux professionnels et financiers.....	9
Discrimination et socialisation	10
Mesures déjà développées ou étudiées.....	11
Mesures déjà en place.....	12
Au Bureau de la vie étudiante (BVE)	12
À la Table du pain	13
Résultats de l'enquête.....	13
Enjeux d'intégration de l'étudiant international à un environnement social étranger	13
Le financement des études supérieures en état de mobilité internationale.....	15
La réussite universitaire en situation de mobilité internationale	15
La question de la langue.....	16
Des services méconnus	16
Discussion	17
Recommandations.....	18
Recommandation 1 : sensibilisation des représentants étudiants	18
Recommandation 2 : information sur le travail hors campus.....	18
Recommandation 3 : promotion des services disponibles à l'Université Laval	18
Recommandation 4 : information sur les méthodes d'enseignement	18
Recommandation 5 : cours de langues accessibles	18
Recommandation 6 : site Web sur la vie à Québec.....	19
Recommandation 7 : promotion des services du Bureau de la vie étudiante	19
Bibliographie.....	20

Introduction

Dans son plan d'action 2015-2016, l'ÆLIÉS s'est donné pour mission d'examiner les réalités entourant l'intégration des étudiants internationaux aux études supérieures à l'Université Laval. Cette étude se situe dans la même lignée que celle réalisée en 2014 et en 2015 sur les étudiants-parents (ÆLIÉS, 2015).

En réalisant cette étude, l'ÆLIÉS souhaite émettre des recommandations permettant aux acteurs de la communauté universitaire de mieux orienter les services destinés aux étudiants internationaux et de mettre au jour des problématiques qui seraient restées méconnues à ce jour, le cas échéant.

La mobilité étudiante est un élément important de la diffusion du savoir et de la coopération internationale. Cette tradition, fortement ancrée dans la philosophie universitaire, est une part essentielle de la communauté de l'Université Laval. Il est essentiel de s'assurer que cette mobilité internationale se fasse dans des conditions qui permettent réellement la coopération et la transmission du savoir.

En reconnaissant l'existence de difficultés supplémentaires se présentant aux étudiants internationaux par rapport à leurs collègues locaux, il devient essentiel de s'intéresser à la réussite des étudiants internationaux dans un esprit d'équité et de justice. Cette étude s'intéresse donc également aux mesures qui sont mises en place afin que les étudiants en mobilité internationale aient tous les outils nécessaires à leur réussite.

S'appuyant sur une revue de littérature minutieuse, la méthodologie de recherche se base sur une enquête par sondage exploratoire. Les questions du sondage, disponibles en annexe, permettent d'évaluer la présence ou l'absence d'indicateurs liés aux enjeux d'intégration des étudiants internationaux relevés dans la littérature. Tout comme dans la recherche de 2015 sur les étudiants-parents, une attention particulière a été apportée aux dimensions de la gestion des finances, de l'isolement social et de la réussite universitaire.

Méthodologie

La présente étude s'étend à l'ensemble de la population étudiante internationale des 2^e et 3^e cycles de l'Université Laval, soit 2 120 individus à la session d'automne 2015.

Bien que cette recherche soit centrée autour d'une enquête par sondage, l'approche qui y est privilégiée emprunte à la fois aux méthodes quantitatives et qualitatives. Même si l'échantillonnage n'est pas parfaitement probabiliste en raison de biais en lien avec le recrutement de participants par courriel, les conclusions de l'étude peuvent être raisonnablement considérées comme généralisables à la population étudiante internationale. L'enquête quantitative est enrichie de témoignages qualitatifs permettant d'expliquer et de nuancer des réalités complexes par des éclaircissements anecdotiques. Ces témoignages ont été recueillis à même le questionnaire à partir de questions à développement long.

Le recensement des écrits a été réalisé à l'aide de mots-clés reliés au champ lexical des étudiants internationaux et des étudiants étrangers, aussi bien en français qu'en anglais. Les bases de données Scopus, Érudit et Academic Search Complete ont été utilisées. Ariane 2.0 et Google Scholar ont également été consultés. Parmi les documents retenus, on retrouve des articles scientifiques, des monographies, des thèses et des rapports gouvernementaux. Le compte-rendu de cette recension des écrits fait l'objet de la prochaine section de ce mémoire. Des demandes ont également été faites aux diverses entités de l'Université Laval afin d'obtenir des statistiques institutionnelles et de l'information factuelle.

Trois grands axes ont été identifiés à l'intérieur de la problématique générale de l'intégration des étudiants internationaux : l'intégration de l'étudiant à un environnement social étranger, le financement des études en mobilité internationale et la réussite universitaire en mobilité internationale. Un questionnaire de 40 questions, dont cinq à développement, a été envoyé par courriel aux 2 120 étudiants admissibles. Sur ce nombre, 248 questionnaires valides ont été remplis. On doit cependant garder en tête que le questionnaire a été rempli sur une base volontaire. Il représente donc un biais, puisqu'il favorise notamment les étudiants plus enclins à consulter leur boîte courriel institutionnelle, et ceux qui sont plus familiers avec la langue. En l'occurrence, afin de minimiser le biais de maîtrise de la langue, le questionnaire était disponible aussi bien en français qu'en anglais. Le tirage d'un chèque-cadeau d'une valeur de 40 \$ a été utilisé comme incitatif à participer. Le sondage a été rendu disponible pour une période de dix jours au début du mois de novembre 2015.

Le contenu du questionnaire sera expliqué en même temps que les réponses à la section « Résultats ».

Revue de la littérature

▪ La notion d'étudiant international

L'Institut de la statistique de l'UNESCO (ISU) décrit les étudiants internationaux (ou étudiants en mobilité internationale) comme étant « des personnes étudiant dans un pays étranger dont ils ne sont pas des résidents permanents. » (2009, p. 35) L'ISU privilégie cette notion à celle d'étudiant étranger (un étudiant qui n'est pas citoyen du pays où il étudie) puisque celle-ci rend difficile la comparaison internationale étant donné que les mesures d'accèsion à la citoyenneté varient largement d'un pays à l'autre.

Ce statut est particulier puisque, selon Séguin, « ils sont migrants, mais pas immigrants ». Ils vivent une « migration temporaire liée à leur permis d'études » mais leur scolarité est acquise dans leur pays d'origine et peut influencer leur adaptation au contexte d'enseignement. (2008, p. 9)

Chatel-DeRepentigny et al. soutiennent que « la renommée et la qualité du diplôme d'une institution sont des critères très importants dans le choix d'une université d'accueil » et qu'inversement, la forte présence d'étudiants internationaux serait un gage de qualité et de prestige. (2011, p. 30) En ce qui a trait à la popularité des programmes d'études, ces chercheurs indiquent que les sciences appliquées et les sciences de l'administration attireraient à elles seules environ 20 % des étudiants internationaux.

L'étudiant international se distingue de l'étudiant local par plusieurs caractéristiques. Le taux de décrochage est considérablement plus élevé chez les étudiants internationaux (Westwood et Barker, 1990). Le stress universitaire auquel fait face tout étudiant est souvent intensifié par le stress linguistique et l'adaptation à un nouvel environnement d'enseignement (Smith et Khawaja, 2011). Les étudiants internationaux doivent également faire face à un écart entre les services prodigués par l'établissement hôte et leurs attentes par rapport à ceux-ci.

Arthur and Flynn (2011) notent que la recherche scientifique sur le sujet des étudiants internationaux se concentre principalement sur les profils démographiques et les problèmes d'adaptation. Ces derniers incluent les problèmes personnels, interpersonnels, scolaires ou linguistiques. Ces recherches sont influencées par les modèles théoriques de choc culturel, d'acculturation et de stress.

■ Intérêt pour les pays hôtes

Ces étudiants en situation de mobilité ont un impact financier important pour les pays hôtes. Par exemple, ils apportent environ 19 milliards \$ US chaque année aussi bien à l'Australie qu'aux États-Unis, ainsi que 14 milliards \$ US au Royaume-Uni (Smith et Khawaja, 2011). Ceux qui resteront et immigreront dans le pays d'accueil seront appréciés en tant que travailleurs hautement qualifiés, particulièrement dans les pays développés dont la population est souvent vieillissante. Leur expérience d'étude en fait également des candidats plus attrayants pour les employeurs que les étrangers sans expérience locale (Arthur et Flynn, 2011). Au Québec, Chatel-DeRepentigny et al. (2011) rapportent que les revenus issus des dépenses de ces étudiants s'élèveraient à plus d'un milliard de dollars, et apporteraient 745,5 millions de dollars au PIB, permettant la création de 11 840 emplois et contribuant au trésor public à hauteur de 72,5 millions de dollars.

Les étudiants internationaux au Québec

Lorsqu'ils sont interrogés sur les raisons de leur venue au Canada, trois raisons principales sont avancées par les étudiants internationaux : la qualité et la réputation des diplômes nord-américains, le refus d'aller aux États-Unis pour des raisons politiques et sociales, et son corollaire, à savoir la réputation de neutralité et d'ouverture aux étrangers du Canada (Duclos, 2006).

Au Québec, les étudiants qui proviennent de l'international ou des autres provinces canadiennes doivent déboursier des frais de scolarité supplémentaires. Par exemple, à l'Université Laval, les frais de scolarité sont de 76,45 \$ par crédit pour l'année universitaire 2015-2016. À ce montant, les étudiants internationaux doivent ajouter 447,12 \$ par crédit (Service des finances de l'Université Laval, s.d.).

Ces frais de scolarité québécois, plus élevés que ceux de la France, mais moins élevés que ceux des États-Unis, se comparent à ceux de l'Australie, du Royaume-Uni ou de la Nouvelle-Zélande (Chatel-DeRepentigny et al, 2011).

Malgré ces frais plus élevés, la politique d'immigration permet désormais aux étudiants internationaux de travailler au Canada pendant leurs études et jusqu'à trois ans après (Arthur et Flynn, 2011).

La tendance à la mobilité étudiante au Québec est un phénomène en hausse, tout comme elle l'est ailleurs dans le monde. Selon le Conseil supérieur de l'éducation, le nombre d'étudiants internationaux aurait triplé au Québec entre 1982 et 2004, tous cycles confondus (Séguin, 2009). Environ la moitié des étudiants étrangers accueillis au Québec en 2009 provenaient de la France (Chatel-DeRepentigny et al, 2011).

Bien que les données manquent de précision, les mesures du taux de diplomation et l'analyse des résultats scolaires tendent à indiquer que les étudiants internationaux ont un taux de réussite similaire aux étudiants québécois (Chatel-DeRepentigny et al, 2011).

▪ **Enjeux culturels**

Les étudiants internationaux font fréquemment face à un choc culturel qui vient s'ajouter aux difficultés vécues par les étudiants locaux. Westwood et Barker (1990) expliquent que le choc culturel est précipité par « l'anxiété résultant du fait de perdre les signes et symboles familiers d'interaction sociale. » Il s'agit d'adaptation aux symptômes du stress culturel, soit « l'anxiété, le désespoir, l'irritabilité et un désir de se retrouver dans un environnement plus prévisible et gratifiant. »

La composante principale du choc culturel est le mal du pays; un désir de retrouver un environnement familier qui peut prendre la forme de symptômes dépressifs, notamment tristesse et difficulté d'adaptation. Ce mal peut conduire à la prise de mauvaises décisions, à l'isolement social volontaire et à de moins bonnes performances dans les études. Hendrickson et al. (2011) concluent que « la nostalgie est un facteur majeur dans le développement d'aliénation sociale, un facteur prédictif du bien-être psychologique. » Ces sentiments sont stables dans le temps et sont symptomatiques de la perte d'un réseau de soutien social.

Smith et Khawaja (2011) relèvent plus spécifiquement une première difficulté, c'est-à-dire la difficulté pour les étudiants accoutumés à un mode d'apprentissage basé sur la mémorisation de leçons et la rétention d'informations à s'ajuster à un style d'enseignement interactif et à la pensée critique. Le rapport social informel et familier entre les étudiants et leurs enseignants est aussi susceptible de troubler des étudiants qui ont été éduqués dans un environnement plus formel et hiérarchique. L'écart entre les attentes de la société d'accueil envers les étudiants internationaux et leurs performances réelles peut également accentuer le stress déjà présent, particulièrement lorsque l'étudiant est exposé à des études dans une autre langue. Cette situation est d'autant plus problématique lorsque l'étudiant doit conserver une certaine moyenne ou lorsqu'il doit composer avec les attentes de coéquipiers.

Toujours selon ces auteurs, ce stress peut mener à des problèmes somatiques tels les troubles du sommeil et de l'appétit, l'épuisement ou les maux de tête. Plus directement, ce stress peut engendrer isolation, désespoir, tristesse, colère, déception, ou mener à des sentiments de perte ou d'infériorité et, dans les cas plus graves, à la dépression clinique. Les auteurs ajoutent que « les problèmes d'adaptation [...] sont les seuls prédateurs de la détresse psychologique, qui prend surtout la forme de symptômes obsessionnels compulsifs, d'inquiétude et de ruminations au sujet des erreurs commises, et de tendance perfectionniste » (Smith et Kawaja, 2011).

Smith et Khawaja (2011) relèvent aussi que les étudiants internationaux ne sont pas enclins à se confier aux membres de leur famille ou à leurs amis de leur pays d'origine de peur de les

importuner avec leurs problèmes. Ils utilisent peu les services de soutien psychologique offerts aux étudiants.

▪ **Enjeux linguistiques**

La langue est un facteur culturel extrêmement épineux. Une différence de langage entre l'étudiant international et le groupe majoritaire peut avoir un impact très grand sur l'ajustement social de l'étudiant. Plusieurs auteurs recensés par Abukhattala (2013) font état de témoignages qui dépeignent la langue comme étant à la fois le symbole de l'identité ethnique et l'expression profonde de l'identité culturelle. L'auteur relève que le manque de compétence dans la langue d'usage de la société hôte est le problème le plus important auquel peuvent faire face les étudiants internationaux. Smith et Khawaja (2011) ajoutent que cette barrière peut empêcher les étudiants internationaux de se faire des amis ou d'interagir avec la population locale, les privant d'emblée des réseaux de soutien nécessaires à la réussite universitaire et à une vie équilibrée.

Arthur et Flynn ajoutent que la langue est le facteur principal considéré lorsque les étudiants décident s'ils restent ou non dans le pays hôte. Ces étudiants en voie d'obtenir leur diplôme sont inquiets de ne pas pouvoir trouver de travail en raison de la perception que les futurs employeurs ont à leurs égards et à l'égard de leurs compétences linguistiques (2011).

La maîtrise de la langue a également un impact sur l'acculturation causée par l'exposition à un mode d'enseignement différent. Abukhattala (2013) note que les compétences rédactionnelles sont essentielles aux études universitaires au Canada. Plusieurs participants à son étude, qui proviennent de cultures où l'apprentissage par cœur est favorisé, ont affirmé ne pas posséder les compétences rédactionnelles nécessaires à la réalisation des travaux exigés. Il théorise même que ce serait pour cela que plusieurs étudiants d'origine arabe se dirigeraient davantage vers les sciences, l'administration et le génie afin d'avoir moins de rédaction à accomplir.

Enjeux professionnels et financiers

En plus des facteurs de stress précédemment mentionnés, les étudiants internationaux font souvent face à des problèmes financiers causés, notamment, par les contraintes de travail dans le pays d'accueil et les frais de scolarité plus élevés (Smith and Khawaja, 2011). Plusieurs d'entre eux ne se considèrent culturellement pas prêts pour des entrevues d'embauche, et ne se sentent pas confortables face aux attentes que les employeurs auront envers eux. Ils ont peu de connaissances pratiques quant au marché de l'emploi et ne savent pas vraiment comment s'y prendre afin de trouver du travail dans le pays hôte (Arthur et Flynn, 2011).

■ Discrimination et socialisation

Les travaux de Smith et Khawaja de même que les travaux de Leask font état de cas de discrimination qui auraient été rapportés par leurs répondants. Smith et Khawaja (2011) parlent de « sentiments d'infériorité, d'insultes verbales directes, de discrimination de la part d'un employeur potentiel, d'attaques physiques et de discrimination hors campus ouverte ou camouflée ». Dans le cas de Leask (2009), on rapporte que les étudiants nationaux évitent souvent de travailler avec les étudiants internationaux et interagissent peu avec eux hors de la classe. « Les étudiants canadiens ont indiqué qu'ils ont trouvé difficile de travailler et de socialiser avec des étudiants internationaux en raison des différences linguistiques et culturelles ». Smith et Khawaja ajoutent que « la difficulté à se lier d'amitié avec des membres de la population locale peut être accentuée par le désintérêt de ces derniers à initier de telles relations avec les étudiants internationaux. »

Sur le plan de l'intégration à un nouvel environnement social, les étudiants internationaux feraient face à une surcharge d'information et à un manque de familiarité avec l'institution. Ils seraient également dans l'impossibilité de fonctionner normalement dès leur arrivée, ce qui les conduirait à prendre de mauvaises décisions qui pourront avoir un impact négatif sur leur intégration. De plus, la dépression et la frustration qu'ils peuvent ressentir d'entrée de jeu peuvent mener les acteurs de la société hôte à les évaluer de façon négative (Westwood et Barker, 1990 : 253). De plus, ils sont confrontés à un environnement où les réseaux d'amitié sont déjà formés. Il y a peu d'ouverture à leur égard pour former de nouvelles amitiés avec la population locale, ce qui amène les étudiants internationaux à tisser des liens entre eux, que ceux-ci soient du même pays ou non (Hendrickson et al, 2011).

Les étudiants internationaux interrogés dans le cadre des travaux de Duclos ont relaté des épisodes durant lesquels ils se sont sentis attaqués à cause de leur nationalité. Chaque fois, ces expériences se sont déroulées avec des Québécoises et des Québécois dans un contexte universitaire. Toujours selon Duclos (2006), à l'Université Laval, les étudiants internationaux auront tendance à se regrouper auprès d'individus qui sont culturellement proches d'eux. « Pour beaucoup des étudiantes et des étudiants rencontrés, le groupe privilégié va être le groupe national, voire religieux. » Selon lui, les principaux lieux de socialisation pour les étudiants internationaux sont le PEPS et la mosquée. Cependant, cette étude datant déjà d'une dizaine d'années, ce détail pourrait avoir changé. Il note également que ces réseaux sociaux fortement basés sur des affinités nationales ou religieuses sont aussi particulièrement sexuels; les femmes y participeraient beaucoup moins que les hommes.

▪ Mesures déjà développées ou étudiées

Westwood et Baker (1990) suggèrent les programmes de parrainage où un étudiant international nouvellement arrivé est jumelé pendant toute sa première année d'études à un étudiant local spécifiquement formé. Ce parrain agit comme interprète culturel, facilitateur et fournisseur d'information, agent de référence, confident et ami (1990, p.256). Les auteurs avancent que « les étudiants participant au programme de parrainage auraient plus d'information sur le fonctionnement de la société d'accueil et auraient mieux assimilé les règles non écrites de la culture locale. » (p. 260)

Smith et Khawaja (2011) font état d'un programme interculturel d'entraînement à l'efficacité sociale pour les étudiants internationaux qui se base sur « un schéma d'apprentissage visant à améliorer l'adaptation socioculturelle. » Ce programme vise l'acquisition de confiance en soi, d'habiletés académiques et d'appropriation des subtilités de la vie locale tout en conservant leur identité culturelle.

« Le programme implique six sessions de trois heures avec des groupes de 10 à 20 étudiants internationaux nouvellement arrivés dans le pays hôte. Les compétences socioculturelles couvertes incluent les premiers contacts et les conversations, la recherche d'aide et d'information, la participation dans un groupe et la négociation avec les autres dans la culture d'accueil (comme exprimer les désagréments, donner de la rétroaction et refuser une demande).

La recherche a démontré que la participation au programme EXCELL était liée à une diminution considérable du désengagement social et à une augmentation des traits sociaux valorisés dans le pays hôte qui se maintenaient toujours à l'évaluation quatre mois plus tard. » (2011, p. 708)

De manière générale, les études recensées mentionnent que la tenue d'activités de vie étudiante favorise l'intégration au campus et à la société hôte. Westwood et Barker concluent que « la satisfaction envers l'expérience à l'étranger est étroitement liée au sentiment de s'être fait de bons amis dans le pays d'accueil. » (1990, p. 254) Smith et Khawaja (2011) considèrent aussi que « les liens sociaux avec la population locale sont importants pour l'ajustement global des étudiants internationaux. » Arthur et Flynn (2011), quant à eux, soulignent l'importance de soutien à l'emploi : conseillers en orientation, information pratique sur le marché de l'emploi et le processus d'embauche, etc. Ils soulignent également que le soutien offert par les universités doit dépasser l'accueil initial.

Mesures déjà en place

■ Au Bureau de la vie étudiante (BVE)

À l'Université Laval, le Bureau de la vie étudiante (BVE) s'occupe de l'accueil et du soutien aux étudiants internationaux. Il leur offre plusieurs services, en plus d'organiser des activités.

Pour les étudiants internationaux, le premier contact avec l'Université Laval se fait grâce à un courriel de bienvenue contenant des liens vers de l'information utile, notamment au sujet des services et activités du BVE. Avant leur arrivée à Québec, les étudiants ont accès à un *Guide de séjour* en ligne contenant des renseignements au sujet de l'Université Laval, de ses règlements et de son campus. Il contient également de l'information sur les études et les démarches d'inscription et d'immigration, le logement, le transport, les soins de santé et la gestion des finances. Il inclut également un court lexique d'expressions québécoises.

À leur arrivée, les étudiants peuvent bénéficier d'un service gratuit de navette à partir de l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec ou d'un service d'accueil à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal.

Le BVE organise également, au début de chaque session, un salon d'accueil où des personnes-ressources sont disponibles pour fournir de l'information et où il est possible de s'inscrire à l'une ou l'autre des nombreuses activités organisées par le BVE.

Par exemple, le BVE tient une série d'ateliers et de conférences, animés par le BVE ou l'un de ses partenaires, sur des thèmes divers ayant trait à l'intégration de l'étudiant international. En 2014-2015, plus de 1 000 étudiants y ont assisté. Une trentaine d'activités visant à faire découvrir le Québec aux nouveaux arrivants, comme des tours guidés, sont offertes. En 2014-2015, plus de 3 300 personnes y ont participé.

Le salon d'accueil marque aussi le moment pour les étudiants internationaux nouvellement arrivés de s'inscrire au Programme de jumelage des étudiants étrangers. Ce programme assigne aux étudiants internationaux un parrain ou une marraine ayant suivi une formation et qui s'engage à être disponible pour quelques heures par semaine au début de la session pour offrir du soutien. En 2014-2015, plus de 600 nouveaux étudiants ont été jumelés. Il s'agit d'un des services les plus populaires du BVE.

Tout au long de leur parcours, les étudiants internationaux peuvent s'adresser au BVE pour obtenir des rencontres individuelles auprès de conseillers aptes à les soutenir dans leur processus d'adaptation et d'intégration à la vie universitaire, mais aussi à la vie à Québec. Le processus d'immigration est le sujet qui fait l'objet du plus de demandes. Par ailleurs, la demande pour ces rencontres individuelles croît année après année en proportion avec le nombre d'étudiants internationaux. On peut donc s'attendre à ce que la demande pour les consultations continue d'augmenter et que le BVE devra en refuser, faute de ressources.

Finalement, quelques semaines après leur arrivée, chaque nouvel étudiant international avec permis de séjour inscrit à un programme régulier est appelé, idéalement par des étudiants de la même faculté. Il s'agit du projet Comment ça va?, coordonné par le Vice-rectorat aux études et aux activités internationales, qui vise à faire le point sur l'adaptation des étudiants internationaux et les informer ces derniers sur les différentes ressources à leur disposition dont ils pourraient avoir besoin.

■ À la Table du pain

L'Association étudiante catholique de l'Université Laval gère la Table du pain, un service qui distribue 300 paniers alimentaires par semaine, incluant du pain, des fruits et légumes, des conserves et d'autres denrées.

Afin de faciliter la création de réseaux sociaux, est également organisée, les mercredis midi, la table à café, qui offre des breuvages chauds et des sucreries.

En 2014-2015, sur les 601 utilisateurs des services de la Table du pain, 38 % étaient au 2^e cycle et 14 % au 3^e cycle. 56 % d'entre eux n'avaient accès à aucune bourse et 74 % étaient des étudiants internationaux, provenant de 53 pays différents, dont une grande proportion de Français.

Il arrive également que la Table du pain offre des services personnalisés, comme de l'aide financière pour payer le loyer, des médicaments ou des factures d'hôpital.

Forte de ses quelque 70 bénévoles, la Table du pain est appuyée par Moisson Québec, le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval, les Caisses populaires Desjardins, l'Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures et certaines autres associations étudiantes.

Résultats de l'enquête

Le questionnaire de 40 questions a été rempli par 248 répondants (N = 248) sur une population de 2 120 étudiants. 196 de ces répondants (79 %) ont choisi le sondage en français, et 52 (21 %) ont choisi le sondage en anglais.

Les résultats détaillés des questions à choix de réponse se trouvent à l'Annexe 1.

Enjeux d'intégration de l'étudiant international à un environnement social étranger

Comme nous l'avons vu dans la littérature, il est important que l'étudiant en mobilité internationale dispose d'un solide réseau de soutien et de socialisation.

On constate que 43,6 % des répondants ont affirmé ne pas avoir été en mesure de tisser des liens avec des étudiants québécois (36,3 % ont réussi uniquement à tisser des liens avec les étudiants internationaux et 7,3 % n'ont tout simplement pas réussi à se faire d'amis). 25,8 % des répondants se sont dits « insatisfaits » ou « très insatisfaits » des liens d'amitié créés à l'Université Laval.

Similairement, près d'un répondant sur deux (48,5 %) s'est déjà senti rejeté, mis de côté ou ignoré par les étudiants québécois. Cependant, seulement 13,8 % d'entre eux ont affirmé s'être sentis « toujours » ou « souvent » rejetés par les étudiants québécois.

Les résultats de l'étude démontrent que 36,8 % des répondants vivaient « toujours » ou « souvent » du stress par rapport à leur intégration au campus de l'Université Laval et à la société québécoise. 29,7 % des répondants affirment ressentir « toujours » ou « souvent » le mal du pays. 52,4 % des répondants ont admis avoir ressenti, à leur arrivée, des symptômes somatiques inhabituels, identifiés par Smith et Khawaja comme étant des symptômes dépressifs liés au choc culturel.

Ces résultats démontrent bien que les enjeux d'intégration dont la littérature scientifique fait mention sont une réalité pour les étudiants internationaux de l'Université Laval et qu'il est pertinent d'y réagir.

Le programme de jumelage des étudiants internationaux est une des mesures les plus concrètes parmi celles qui sont offertes sur le campus. L'étude a révélé que 59,6 % des répondants connaissent ce service, mais seulement 26,3 % ont affirmé l'avoir utilisé.

Les activités du Bureau de la vie étudiante (BVE), quant à elles, sont très connues (le BVE est connu de 97,1 % des répondants), très fréquentées (71,9 % des répondants utilisent les services offerts par le BVE) et appréciées. Un très grand nombre de répondants francophones ont profité de l'espace de développement qui leur était offert à la fin du sondage pour couvrir le BVE d'éloges. De façon générale, 87,4 % des répondants sont satisfaits de l'accueil qu'ils ont reçu à l'Université Laval. Néanmoins, ce taux passe à 61,8 % lorsqu'on leur demande s'ils sont satisfaits des informations dont ils disposaient sur la ville de Québec avant d'arriver à l'Université Laval.

Il faut néanmoins mentionner que sous plusieurs aspects, la réalité de l'Université Laval est moins sinistre que ce que la littérature pourrait présager. Smith et Khawaja (2011) ont par exemple observé que les étudiants internationaux étaient peu enclins à se confier à leurs proches et amis restés dans leur pays d'origine, ayant peur de les embêter avec leurs difficultés. Néanmoins, l'étude révèle que 58,6 % des répondants affirment « souvent » ou « parfois » discuter de leurs difficultés avec des membres de leur famille ou leurs amis qui sont restés dans leur pays d'origine.

On constate également peu de problèmes d'intégration quant à la langue (seulement 11,4 % des répondants ont affirmé avoir « beaucoup » de problème en raison de leur langue ou de leur accent). Quant à la religion ou la spiritualité, seuls trois répondants (1,2 %) ont affirmé avoir

« beaucoup » de problèmes. Idem pour l'apparence physique ou la tenue vestimentaire, qui occasionnent « beaucoup » de problèmes à quatre répondants, soit 1,6 %. Bien que ce soit désolant pour les personnes concernées, il n'y a pas lieu de croire que les problèmes de religion ou de tenue vestimentaire sont systémiques.

Sur le plan de la discrimination (insultes verbales ou moqueries en raison d'origine ethnique ou de différences culturelles), 5,3 % des répondants seulement ont affirmé avoir « toujours » ou « souvent » été l'objet de discrimination. Encore une fois, bien que navrante, cette situation est loin d'être suffisante pour constater un problème systémique de discrimination à l'endroit des étudiants internationaux.

Le financement des études supérieures en état de mobilité internationale

La plus grande part des répondants au sondage (44,3 %) ont affirmé financer leurs études supérieures (droits de scolarité et coût de la vie) à même leurs économies personnelles. Seuls 18,7 % d'entre eux occupent un emploi sur le campus, et 12,2 % occupent un emploi hors campus. Seulement 3,3 % sont récipiendaires de bourses privées.

Les services du Bureau des bourses et de l'aide financière (BBAF) sont utilisés par 42,9 % des répondants. Les services du SPLA sont utilisés par 49,8 % des répondants.

Interrogés à cet effet dans les questions à développement, plusieurs répondants se sont plaints de discrimination à l'embauche dans la ville de Québec. Certains répondants ont semblé mal comprendre quelles sont les lois encadrant le travail hors campus. Ces difficultés semblent beaucoup plus présentes pour les étudiants internationaux, particulièrement les étudiants anglophones ou allophones qui peuvent avoir beaucoup de difficulté à trouver l'information dont ils ont besoin.

Lorsque questionnés à savoir s'ils croient être en mesure de trouver un emploi dans la société québécoise avec les connaissances qu'ils en ont, 25 % ont affirmé être « difficilement » ou « pas du tout » aptes à le faire.

Les répondants ont également été invités à indiquer s'il y avait quelque chose qu'ils auraient voulu savoir avant d'arriver au Québec. Un très grand nombre de réponses étaient liées à la gestion financière : prix des loyers, prix des cartes d'appel, coût de la vie, impossibilité de trouver un emploi, impossibilité d'avoir des bourses.

Sans nécessairement mettre le doigt sur un problème précis, il apparaît clair qu'il y a un manque d'information sur la question financière auprès des étudiants internationaux.

La réussite universitaire en situation de mobilité internationale

La vaste majorité (78,5 %) des répondants ont affirmé avoir constaté une charge de travail

exactement aussi lourde ou un peu plus lourde que ce à quoi ils s'attendaient, ce qui apparaît normal dans un contexte d'adaptation à un nouveau palier d'études.

De même, la moitié des répondants (51,2 %) a affirmé avoir des résultats scolaires à la hauteur de leurs attentes. Malgré cela, 77,7 % des répondants ont affirmé que le mode d'enseignement en vigueur à l'Université Laval est différent de celui auquel ils ont été habitués. 71,8 % ont également affirmé que les interactions en salle de classe sont différentes de celles auxquelles ils ont été habitués. Abukhattala (2013) a présenté cet enjeu dans les travaux précédemment recensés. Des étudiants provenant, par exemple, d'une culture favorisant davantage l'apprentissage par cœur et la répétition orale, pourront être déconcertés de devoir produire de nombreuses dissertations; inversement, ces talents de mémorisation ne seront pas adaptés à la matière telle que présentée.

La question de la langue

Dans les réponses aux questions à développement, plusieurs des répondants ayant préféré le questionnaire en anglais ont parlé très négativement des services autrement applaudis par les répondants ayant pour leur part choisi le questionnaire en français. Ces étudiants ont de la difficulté à être orientés vers les bonnes ressources, ne comprennent pas la documentation mise à leur disposition par le BVE et trouvent difficilement leur compte dans les activités d'interaction.

Pourtant, plusieurs de ces répondants sont bien conscients que la ville de Québec est très majoritairement francophone et que le campus de l'Université Laval l'est aussi. En revanche, ils sont très surpris de voir qu'il leur est difficile d'avoir accès à des cours de langue à prix abordable et que les étudiants locaux sont si peu enclins à les laisser se mêler au groupe et à s'intégrer.

Des services méconnus

En observant les résultats de l'enquête, on peut identifier quatre services méconnus qui auraient le potentiel d'aider plusieurs étudiants internationaux en situation difficile. Il s'agit du Centre d'aide aux étudiants (CAE) connu par 33,8 % des répondants; la Table du pain, connue de 41,7 % des répondants; le Programme de jumelage, connu par 59,6 % des répondants; et la défense des droits étudiants à 53,8 %.

Les répondants ont également mentionné ne pas bien connaître la géographie du campus et celle de la ville de Québec. Ils disent aussi ne pas bien comprendre le fonctionnement des assurances de l'ASÉQ ainsi que du système de cotation en vigueur à l'Université Laval.

Pour des résultats plus détaillés, voir l'Annexe 1.

Discussion

Plusieurs éléments de problématique repérés dans la revue de littérature correspondent à des réalités vécues par les étudiants internationaux à l'Université Laval. C'est le cas notamment de la difficulté de tisser des liens avec les étudiants « locaux ». Les étudiants internationaux tissent des liens avec d'autres étudiants en mobilité. Plusieurs répondants ont profité des questions à développement pour commenter l'attitude très froide des étudiants québécois à leur égard.

De même, la littérature soulevait la problématique de l'intégration au milieu de l'emploi, que ce soit à cause des lois en vigueur ou à cause de la culture de l'emploi. Ces deux éléments semblent poser problème aux étudiants internationaux qui trouvent difficile d'accéder à l'emploi à Québec.

D'autres éléments figurant dans la littérature recensée ne se sont pas confirmés sur le campus. Les répondants à l'enquête n'ont pas semblé avoir de difficulté à se confier à leurs proches restés à l'étranger, alors que les auteurs étudiés ont observé le contraire. À quelques exceptions près, il ne semble pas y avoir de problème systémique de harcèlement basé sur l'ethnie ou la religion.

Les auteurs ont également relevé des difficultés liées au mode d'apprentissage différent. Nos répondants ont été nombreux à relever que le mode d'enseignement était différent de ce à quoi ils s'attendaient. Ça n'a cependant pas semblé poser trop de problème, les taux de satisfaction des répondants quant à leurs résultats et leur charge de travail étant relativement normaux.

Parmi les autres éléments problématiques relevés, il y a la barrière de la langue, qui empêche les étudiants de trouver les services dont ils ont besoin. De façon plus générale, la méconnaissance du campus et de ses services est également un obstacle à l'intégration des étudiants internationaux.

Afin de remédier aux problèmes relevés, l'ÆLIÉS présente une série de recommandations qui seront présentées à la section suivante.

Recommandations

Recommandation 1 : sensibilisation des représentants étudiants

Les exécutants des associations étudiantes facultaires et départementales sont les mieux placés pour aider leurs membres à développer un réseau de soutien adéquat pour passer outre le choc culturel et créer un climat propice à une intégration harmonieuse.

À cet effet, l'ÆLIÉS recommande que les représentants des associations étudiantes facultaires et départementales soient sensibilisés aux enjeux d'intégration des étudiants internationaux.

Recommandation 2 : information sur le travail hors campus

Malgré tous leurs efforts, certains étudiants internationaux peinent à trouver l'information nécessaire quant aux modalités de travail hors campus. Lorsque finalement ils obtiennent l'information, c'est beaucoup plus tard dans leur parcours.

À cet effet, l'ÆLIÉS recommande à l'Université Laval de s'assurer que les étudiants internationaux obtiennent l'information détaillée sur les modalités du travail hors campus et sur la culture de l'emploi au Québec beaucoup plus tôt dans leur processus d'inscription et d'intégration à l'Université Laval.

Recommandation 3 : promotion des services offerts à l'Université Laval

Certains services essentiels aux étudiants qui vivent des situations difficiles ne sont pas bien connus de la communauté étudiante et pourraient pourtant répondre à beaucoup des préoccupations des étudiants internationaux.

À cet effet, l'ÆLIÉS recommande que l'Université Laval fasse davantage la promotion des services offerts par le Centre d'aide aux étudiants, la Table du pain ainsi que par le programme de jumelage du Bureau de la vie étudiante. De façon similaire, l'ÆLIÉS devra faire davantage la promotion de son service de défense des droits étudiants.

Recommandation 4 : information sur les méthodes d'enseignement

Même si les répondants ne semblaient pas accuser d'importants problèmes de performance universitaire, on constate que la différence entre le mode d'enseignement en vigueur à l'Université Laval et celui auquel ils ont été habitués peut être déconcertante.

À cet effet, l'ÆLIÉS recommande à l'Université Laval d'informer davantage, et plus tôt, les étudiants internationaux au sujet du mode d'apprentissage et de notation en vigueur à l'Université Laval.

Recommandation 5 : cours de langues accessibles

L'étude a révélé que les difficultés vécues par plusieurs répondants sont liées au fait de ne pas pouvoir prendre connaissance de la documentation institutionnelle et d'avoir de la difficulté à discuter avec le personnel de l'Université Laval en raison de la barrière linguistique. Des cours de

français et d'anglais sont offerts à l'École des langues de l'Université Laval, mais le coût des cours supplémentaires pour les étudiants internationaux peut en décourager plus d'un.

À cet effet, l'ÆLIÉS recommande que l'Université Laval rende les cours de langues française et anglaise moins coûteux et plus accessibles aux étudiants internationaux.

Recommandation 6 : site Web sur la vie à Québec

Lors de l'enquête par sondage, une question « ouverte » a été lancée : « Qu'est-ce que vous auriez aimé savoir au moment d'arriver à Québec ? » Les réponses à cette question sont nombreuses et couvrent de nombreux sujets : « Où acheter des billets d'autobus? Comment le courrier fonctionne-t-il? Où acheter de la nourriture? Quels sont les magasins de vêtements propices aux étudiants? »

À cet effet, l'ÆLIÉS recommande de créer un site Web regorgeant d'information très spécifique au sujet de la vie à Québec.

Recommandation 7 : promotion des services du Bureau de la vie étudiante

Même si le Bureau de la vie étudiante (BVE) semble jouir d'une bonne notoriété, certains de ses services semblent être méconnus ou pas utilisés. On a vu que la barrière de la langue pouvait empêcher certains étudiants de découvrir ces services. Certains répondants ont exprimé que les activités du BVE leur semblent très orientées vers les étudiants de 1^{er} cycle.

À cet effet, l'ÆLIÉS recommande à l'Université Laval de mieux faire connaître les services du Bureau de la vie étudiante, notamment à la population anglophone et allophone et aux étudiants des cycles supérieurs.

Bibliographie

- Abukhattala, I. (2013). « What Arab Students Say about Their Linguistic and Educational Experiences in Canadian Universities ». *International Education Studies* 6 (8): 31-37.
- AELIÉS. (2015). « Mémoire sur la situation des étudiants-parents ». <http://www.aelies.ulaval.ca/images/fiches/documents/memoire-etudiants-parents-final.pdf>.
- Arthur, N, et Flynn, S. (2011). « Career Development Influences of International Students Who Pursue Permanent Immigration to Canada ». *International Journal for Educational and Vocational Guidance* 11 (3): 221-37.
- Bourbeau, N. (2005). La situation des étudiants étrangers a l'Université Laval: portrait de leur situation d'adaptation et d'intégration dans le contexte de l'institution d'enseignement, de la politique d'immigration Canada.
- Chatel-DeRepentigny, J., Montmarquette, C., et Vaillancourt, F.. (2011). « Les étudiants internationaux au Québec : état des lieux, impacts économiques et politiques publiques ». CIRANO Working Paper 2011s-71. CIRANO. <https://ideas.repec.org/p/cir/cirwor/2011s-71.html>.
- Duclos, V. (2006). « L'intégration d'étudiantes et étudiants tunisiens et marocains et la politique d'accueil, d'encadrement et d'intégration de l'Université Laval ». Université Laval.
- Hendrickson, B., Rosen, D. et Aune, R.K. (2011). « An analysis of friendship networks, social connectedness, homesickness, and satisfaction levels of international students ». *International Journal of Intercultural Relations* 35 (3): 281-95.
- Institut de statistique de l'Unesco. (2009). Recueil de données mondiales sur l'éducation 2009 : Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde. Paris: UNESCO.
- Leask, B. (2009). « Using Formal and Informal Curricula to Improve Interactions Between Home and International Students ». *Journal of Studies in International Education* 13 (2): 205-21.
- Séguin, D. (2011). « Étudiants internationaux: parcours et réussite ». *Rapport de recherche, Valleyfield, Collège de Valleyfield*.
- Service des finances de l'Université Laval. s.d. « Calcul des droits et des frais de scolarité ». En ligne. <https://www2.ulaval.ca/les-etudes/droits-de-scolarite/calcul-des-droits-et-des-frais-de-scolarite.html>
- Smith, R., et Khawaja, N. (2011). « A review of the acculturation experiences of international students ». *International Journal of Intercultural Relations* 35 (6): 699-713.
- Westwood, M., et Barker, M.. (1990). « Academic achievement and social adaptation among international students: A comparison groups study of the peer-pairing program ». *International Journal of Intercultural Relations* 14 (2): 251-63.

Annexe 1 – Résultat du questionnaire

Section 1 – Portrait du répondant

Q1. Êtes-vous...

Citoyen canadien?*	0	(0,0%)
Résident permanent?*	0	(0,0%)
Détenteur d'un permis de séjour d'études?	242	(97,6%)
Autre** : [...]	6	(2,4%)
N = 248 (100%)		

*Les citoyens canadiens et les résidents permanents ont été de facto retirés des résultats valides.

**Réponses autres :

« en échange pour 4 mois »

« étudiant en double diplôme »

« étudiant en échange (1 session) »

« étudiant étranger à distance »

« Français »

« pas de permis d'étude (échange que pour une session) »

Q2. À quel cycle d'études êtes-vous inscrit(e)?

Premier cycle*	0	(0,0%)
Deuxième cycle	125	(50,4%)
Troisième cycle	123	(49,6%)
Études postdoctorales*	0	(0,0%)
N = 248 (100 %)		

*Les étudiants de premier cycle ou postdoctoraux ont été de facto retirés des résultats valides.

Q3. À quel genre vous identifiez-vous?

Féminin	145	(58,5%)
Masculin	103	(41,5%)
Autre	0	(0,0%)
N = 248 (100%)		

Q4. Dans lequel de ces groupes d'âge vous situez-vous?

20 à 24 ans	79	(31,9%)
25 à 29 ans	104	(41,9%)
30 à 34 ans	35	(14,1%)
35 à 39 ans	18	(7,3%)
40 à 44 ans	5	(2,0%)

45 à 49 ans	3	(1,2%)
50 ans et plus	4	(1,6%)
N = 248 (100%)		

Q5. À quelle faculté de l'Université Laval êtes-vous inscrit(e)?

Aménagement, architecture, art et design	6	(2,4%)
Droit	12	(4,9%)
Foresterie, géographie et géomatique	13	(5,3%)
Médecine	29	(11,7%)
Musique	4	(1,6%)
Pharmacie	3	(1,2%)
Philosophie	1	(0,4%)
Théologie et sciences religieuses	1	(0,4%)
Lettres et sciences humaines	10	(4,0%)
Sciences de l'administration	40	(16,2%)
Sciences de l'agriculture et de l'alimentation	19	(7,7%)
Sciences de l'éducation	16	(6,5%)
Sciences et génie	54	(21,9%)
Sciences infirmières	6	(2,4%)
Sciences sociales	30	(12,1%)
Hautes études internationales	3	(1,2%)
N = 247 (99,6%)		

Q6. Êtes-vous le parent ou tuteur légal d'un enfant qui vit à votre charge? Si oui, combien?

Non, je n'ai pas d'enfant à charge	226	(91,1%)
Oui, un enfant	13	(5,2%)
Oui, deux ou trois enfants	9	(3,6%)
Oui, quatre enfants et plus	0	(0,0%)
N = 248 (100%)		

Q7. De quelle région du monde êtes-vous originaire?

Afrique	56	(22,7%)
Amérique latine	24	(9,7%)
Asie	28	(11,3%)
Europe	110	(44,5%)
États-Unis d'Amérique	4	(1,6%)
Moyen-Orient	12	(4,9%)
Océanie	2	(0,8%)
Autre**	11	(4,4%)
N = 247 (99,6%)		

****Réponses autres :**

« Afrique et Europe » (deux occurrences)

« Antilles »

« Caraïbes » (quatre occurrences)

« Haïti » (deux occurrences)

« Île de la Réunion »

« Mauritius »

Q8. Avez-vous déjà utilisé le service des résidences de l'Université Laval pour vous loger pendant vos études?

Non, jamais	148	(60,2%)
Oui, et j'y loge toujours	58	(23,6%)
Oui, mais je n'y loge plus	40	(16,3%)
N = 246 (99,2%)		

Q9. En quelle année êtes-vous arrivé(e) au Québec pour entreprendre vos études?

2015	112	(45,2%)
2014	65	(26,2%)
2013	25	(10,1%)
2012	24	(9,7%)
2011	10	(4,0%)
2010 ou plus tôt	12	(4,8%)
N = 248 (100%)		

Q10. Êtes-vous à l'Université Laval dans le cadre d'un programme d'échange étudiant?

Oui	27	(11,0%)
Non	218	(89,0%)
N = 245 (98,8%)		

Q11. Sur une échelle de 1 à 5, où 5 étant la parfaite maîtrise et 1 étant l'absence complète de compétences linguistiques, comment jugeriez-vous vos compétences en français parlé et écrit?

1	14	(5,6%)
2	20	(8,1%)
3	29	(11,7%)
4	37	(14,9%)
5	148	(59,7%)
N = 248 (100%)		

Q12. Sur une échelle de 1 à 5, où 5 étant la parfaite maîtrise et 1 étant l'absence complète de compétences linguistiques, comment jugeriez-vous vos compétences en anglais parlé et écrit?

1	3	(1,2%)
2	30	(12,1%)
3	88	(35,5%)
4	86	(34,7%)
5	41	(16,5%)
N = 248 (100%)		

Section 2 – Enjeux d'intégration

Q13. Vous arrive-t-il, dans le cadre de vos activités d'apprentissage de travailler en équipe avec un plusieurs étudiant(e)s québécois(e)s?

Toujours	40	(16,3%)
Souvent	74	(30,2%)
Parfois	97	(39,6%)
Jamais	34	(13,9%)
N = 245 (98,8%)		

Q14. Dans le cadre de vos activités d'apprentissage, vous êtes-vous sentis rejeté(e), mis(e) de côté ou ignoré(e) par les étudiant(e)s québécois(e)s?

Toujours	7	(2,9%)
Souvent	26	(10,9%)
Parfois	83	(34,7%)
Jamais	123	(51,5%)
N = 239 (96,2%)		

Q15. À votre arrivée à l'Université Laval, avez-vous réussi à créer des liens d'amitié avec d'autres étudiant(e)s?

Avec des Québécois(e)s et des étudiants inter	133	(54,3%)
Seulement avec des Québécois(e)s	5	(2,0%)
Seulement avec des étudiants inter	89	(36,3%)
Je n'ai pas réussi à créer de liens d'amitié	18	(7,3%)
N = 245 (98,8%)		

Q16. Êtes-vous satisfait des liens d'amitié que vous avez créés ici à l'Université Laval?

Très satisfait	38	(16,0%)
Satisfait	140	(58,8%)
Insatisfait	48	(20,2%)
Très insatisfait	12	(5,0%)
N = 238 (95,8%)		

Q17. La charge de travail exigée par vos études correspond-elle à ce à quoi vous vous attendiez?

Plus lourde	39	(16,2%)
Un peu plus lourde	105	(43,6%)
Exactement	84	(34,9%)
Un peu moins lourde	10	(4,1%)
Moins lourde	3	(1,2%)
N = 241 (97,1%)		

Q18. Lors de votre première session à l'Université Laval, vos résultats scolaires étaient-ils à la hauteur de vos attentes?

Très supérieurs à mes attentes	11	(5,3%)
Supérieurs à mes attentes	35	(16,9%)
Correspondaient à mes attentes	106	(51,2%)
Inférieurs à mes attentes	45	(21,7%)
Très inférieurs à mes attentes	10	(4,8%)
N = 207 (80,2%)		

Q19. Comment financez-vous vos études et vos dépenses lors de celles-ci? Cochez tout ce qui s'applique

Bourse d'étude d'un organisme privé	8	(3,3%)
Bourse d'étude d'un organisme public	34	(13,8%)
Contribution des parents ou d'un proche	13	(5,3%)
Économies personnelles	109	(44,3%)
Emploi rémunéré hors du campus	30	(12,2%)
Emploi rémunéré sur le campus	46	(18,7%)
Exemption de frais	56	(22,8%)
Prêts étudiants publics	1	(0,4%)
Prêts étudiants privés	16	(6,5%)
Autres		réponses*
N = 246 (99,2%)		

*Réponses autres :

« Bourse de mon directeur »

« Subvention de mon directeur de doctorat »
 « Bourse de la faculté »
 « LE GOUVERNEMENT ne laisse pas les étudiants en échange travailler hors campus. Les démarches relatives à une demande de permis de travail dans ce cas sont lourdes ! »
 « Subventions de mon Université en Afrique et Subvention de cheminement »
 « conjoint »
 « précarité financière et économique totale sans possibilité de travail en dépit de bien des tentatives. Là je me pose des questions qui sont restées jusqu'ici sans réponse. »
 « Les bourses couvrent les frais de scolarité, je me charge de tout le reste. »
 « I am paid by my PI »
 « Économie communautaire »
 « financement de mon directeur de recherche »
 « salaire français »
 « PhD salary paid by boss »
 « husband's scholarship »
 « Bourse d'excellence »

Q20. Vous arrive-t-il de ressentir de l'anxiété ou du stress par rapport à votre intégration au campus de l'Université Laval et à la société québécoise?

Toujours	21	(8,6%)
Souvent	69	(28,2%)
Rarement	104	(42,4%)
Jamais	51	(20,8%)
N = 245 (98,8%)		

Q21. Vous arrive-t-il de ressentir le mal du pays?

Toujours	14	(5,7%)
Souvent	59	(24,0%)
Rarement	128	(52,0%)
Jamais	45	(18,3%)
N = 246 (99,2%)		

Q22. À votre arrivée à l'Université Laval, avez-vous ressenti des symptômes inhabituels tels qu'un manque d'appétit, des troubles du sommeil, de l'épuisement et des maux de tête?

Beaucoup	30	(12,2%)
Un peu	99	(40,2%)

Pas du tout	117	(47,6%)
N = 246 (99,2%)		

Q23. Vous arrive-t-il de discuter des difficultés de votre vie à l'Université Laval avec des membres de votre famille ou avec des amis qui vivent toujours dans votre pays d'origine?

Souvent	57	(23,2%)
Parfois	87	(35,4%)
Rarement	58	(23,6%)
Jamais	44	(17,9%)
N = 246 (99,2%)		

Q24. Trouvez-vous que le mode d'enseignement en vigueur à l'Université Laval est différent de celui auquel vous avez été habitué(e)?

Oui	185	(77,7%)
Non	53	(22,3%)
N = 238 (95,8%)		

Q25. Trouvez-vous que les interactions en salle de classe, notamment entre les étudiants et les professeurs sont différentes de celles auxquelles vous avez été habitué(e)?

Oui	168	(71,8%)
Non	66	(28,2%)
N = 234 (94,0%)		

Q26. Avez-vous ressenti des difficultés d'adaptation à la communauté étudiante en raison de la langue que vous parlez ou de votre accent?

Beaucoup	28	(11,4%)
Un peu	76	(31,0%)
Pas du tout	141	(57,6%)
N = 245 (98,8%)		

Q27. Avez-vous ressenti des difficultés d'adaptation à la communauté étudiante en raison de vos pratiques religieuses ou de votre spiritualité?

Beaucoup	3	(1,2%)
Un peu	12	(5,0%)
Pas du tout	226	(93,8%)
N = 241 (97,1%)		

Q28. Avez-vous ressenti des difficultés d'adaptation à la communauté étudiante en raison de votre apparence physique ou la façon dont vous vous habillez?

Beaucoup	4	(1,6%)
Un peu	16	(6,6%)
Pas du tout	223	(91,8%)
N = 243 (97,9%)		

Q29. Croyez-vous être capable de trouver un emploi dans la société québécoise avec les connaissances que vous en avez en ce moment?

Parfaitement	38	(16,2%)
Probablement	140	(59,8%)
Difficilement	45	(19,2%)
Pas du tout	11	(4,7%)
N = 234 (94,0%)		

Q30. Rencontrez-vous des difficultés dans vos activités d'apprentissage (cours, séminaires, ateliers, laboratoires, etc.) en raison de votre maîtrise de la langue ou de l'accent local?

Beaucoup	24	(9,8%)
Un peu	68	(27,8%)
Pas du tout	153	(62,4%)
N = 245 (98,2%)		

Q31. Avez-vous été l'objet de discrimination, d'insultes verbales directes ou indirectes ou de moqueries en raison de votre origine ethnique ou de différences culturelles

Toujours	2	(0,8%)
Souvent	11	(4,5%)
Rarement	52	(21,2%)
Jamais	180	(73,5%)
N = 245 (98,8%)		

Section 3 – Support institutionnel et services

Q32. À votre arrivée, l'information que vous aviez en main sur l'Université Laval, sur la ville de Québec et sur la société québécoise était-elle suffisante afin de vous permettre de prendre des décisions éclairées?

Très suffisante	24	(9,9%)
Suffisante	126	(51,9%)
Insuffisante	75	(30,9%)
Très insuffisante	18	(7,4%)
N = 243 (97,9%)		

Q33. Comment décririez-vous l'accueil que vous avez eu à l'Université Laval?

Excellent	84	(35,3%)
Adéquat	124	(52,1%)
Inadéquat	19	(8,0%)
Inexistant ou mauvais	11	(4,6%)
N = 238 (95,1%)		

Q34. Connaissez-vous les services ou les organismes suivants? Cochez tout ce qui s'applique.

Bureau de la vie étudiante	233	(97,1%)
BBAF	182	(75,8%)
CAE	81	(33,8%)
Défense des droits étudiants	129	(53,8%)
La Table du pain	100	(41,7%)
Programme de jumelage	143	(59,6%)
SPLA	189	(78,8%)
N = 240 (96,7%)		

Q35. Utilisez-vous les services ou les organismes suivants? Cochez tout ce qui s'applique.

Bureau de la vie étudiante	156	(71,9%)
BBAF	93	(42,9%)
CAE	20	(9,2%)
Défense des droits étudiants	27	(12,4%)
La Table du pain	33	(15,2%)
Programme de jumelage	57	(26,3%)
SPLA	108	(49,8%)
N = 217 (85,7%)		